

F E V R I E R 2 0 1 8

le

# Cerf-volant

Bulletin municipal de Saint Benoit la Forêt



## Pensons à eux...

Avant de vous présenter mes vœux pour cette nouvelle année, j'ai une pensée émue pour les personnes qui nous ont quittées en 2017.

Elles sont nombreuses. Je citerai entre autres M. Carré Paul, Mme Plantier Edwige, M. Coudray Gérard, Mme Coillier Nadège et M. Pachtet Gérard...

Nous gardons le souvenir des meilleurs moments passés à leurs côtés et nos pensées vont également à leurs proches.

Je suis heureux de vous présenter, à toutes et tous, des vœux de bonheur et de santé. Que cette année vous apporte joie et réussite.

Bonne année 2018.

**Didier Guilbault**



## Un tissu associatif renouvelé...

L'association : les Bénédictins en fête reprend le flambeau de l'animation de la commune après la dissolution du comité des fêtes. Nul doute que nous réussissions ensemble à remplir l'objectif ambitieux d'animer la commune dans un esprit de rencontre et de convivialité avec son président, José Devault.

Nous souhaitons également confirmer notre soutien à l'association des anciens combattants. Merci à Monique Buton, qui a parfaitement présidé cette association pendant plusieurs années et qui transmet cette fonction à Claire Cocquet. Le conseil municipal reste attentif à votre cause et au devoir de mémoire, bien entendu.

## Quelques dates à retenir

Loto des filles  
de l'ESH

**[18 février]**

Super loto organisé  
par l'équipe de foot  
féminine

Dîner dansant  
de l'ESSB

**[07 avril]**

Soirée dansante  
organisée par  
l'ESSB

Marche du  
muguet

**[01 mai]**

Les traditionnelles  
rando et brocante  
du 1<sup>er</sup> mai



## Remise de diplômes...

La cérémonie des vœux a été l'occasion de mettre à l'honneur deux de nos employées communales.

Tout d'abord, Mme Nathalie Percevault qui a succédé en 2010 à Mme Baudin en tant que secrétaire de mairie. Nathalie a su s'adapter rapidement avec la polyvalence nécessaire au travail de secrétariat de mairie dans une petite commune.

Un diplôme d'honneur régional, départemental et communal, correspondant à la médaille vermeil pour 30 années d'exercice professionnel au service des collectivités territoriales lui a été décerné par le maire.

La deuxième employée communale mise à l'honneur a été Mme Ginette Couhert. Recrutée par la mairie de St Benoit le 1<sup>er</sup> janvier 1980, pendant près de 38 ans sa présence discrète et son travail efficace ont été indispensables à l'accomplissement de la mission d'Etat civil dévolue à notre commune. Ginette a toujours fait preuve d'une grande disponibilité, pour tout cela l'équipe municipale l'a remerciée au nom de toutes les personnes accueillies et renseignées au fil de sa carrière avec la remise d'un diplôme d'honneur communal. Et maintenant, puisque l'heure est venue, nous sommes heureux de lui souhaiter une bonne retraite et un repos largement mérité.



Photo NR

## Nouvelle secrétaire et Haut débit...

Après avoir travaillé à la mairie de Lignières-de-Touraine, Mme Emmanuelle Midoux a récemment été recrutée pour remplacer Mme Ginette Couhert sur le poste de secrétaire chargé de la rédaction et de la tenue des registres d'état civil.

Emmanuelle a pris ses fonctions mi-janvier, au moment où une nouvelle obligation administrative s'impose à nous : la numérisation des actes d'état civil pour les communes ayant une maternité sur leur territoire. Il nous faudra dégager approximativement 20 000€ sur le budget 2018 pour faire évoluer la qualité du service.

Heureusement le déploiement de l'Internet Haut Débit (la fibre) est prévu sur le territoire de la Communauté de Communes et nous avons la chance d'être programmé dans la première tranche de travaux, c'est-à-dire courant 2018.





## Infos municipales en vrac....

### Fin des TAP à l'école

Les municipalités du regroupement pédagogique, les représentants des familles et les enseignants, ont décidé, au sein du conseil d'école, de mettre un terme, à la rentrée scolaire 2018/2019, au Temps d'Activités Périscolaires mis en place par la réforme des rythmes scolaires depuis 2014.

Cette décision s'est prise, sans entrer dans les polémiques, sur le bien-fondé de cette énième réforme scolaire, là encore, subtilement mise à la charge financière des communes... Le retour à la semaine de quatre jours, avec la suppression de l'école et de la garderie le mercredi matin a également été acté.

Pour information, l'école s'est vue dotée d'une classe numérique et de nouveaux ordinateurs ainsi que d'un second vidéoprojecteur interactif. Ces équipements facilitent l'enseignement en rendant plus attractifs et interactifs les contenus pédagogiques.

### Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat

Le document d'urbanisme qui régit la destination des sols et plus précisément les possibilités de construction est en cours d'élaboration comme vous le savez. Cette révision, réalisée dans le cadre de l'intercommunalité devra être terminée et opposable pour janvier 2020. Le diagnostic du territoire et de ses enjeux a été présenté (et exposé en mairie fin septembre/début octobre) une information régulière est également accessible sur notre site internet, avec la lettre du PLUiH.



### Murs en parpaings non enduits... respect du règlement d'urbanisme !

Crépir un mur doit être considéré comme une évidence dans le respect des voisins qui n'ont pas à supporter la vue de parpaings nus...

Lors de travaux, si un mur n'a pas été enduit, il n'est pas conforme à la réglementation en vigueur. Le plan d'occupation des sols en vigueur sur la commune, au vu de l'article 11, prévoit pour chaque zone l'obligation d'enduire le mur dans le cas d'une clôture ou dans le cas d'un bâtiment. Chaque propriétaire a l'obligation de consulter le règlement en mairie pour connaître la règle applicable. Un courrier sera prochainement adressé aux personnes concernées.



### Evolution du système de collecte des ordures ménagères

Le système de collecte va évoluer. En effet, pour des raisons d'hygiène, d'ergonomie et de santé des collecteurs, la conteneurisation sera mise en place début 2019. La plupart des foyers seront dotés d'un conteneur individuel, certains sites, en raison de l'éloignement ou de difficultés de manœuvrer pour les camions, auront des containers collectifs à disposition. Nous vous présenterons prochainement les solutions choisies avec le Smictom. Une réunion publique ou une information individuelle sera envisagée.



### Réhabilitation du ruisseau du Lac Mort

Une nouvelle loi, dite loi GEMAPI, confie la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations aux communes depuis le 1er janvier 2018. Cette nouvelle compétence s'exercera dans le cadre de l'intercommunalité. Notre adhésion au SAVI, le Syndicat de la Vallée de l'Indre, nous permet d'envisager une aide tant technique que financière, pour la réhabilitation du cours naturel du Lac Mort, ce qui permettrait de restaurer cet espace naturel et de préserver la biodiversité. Nous souhaitons associer les riverains en aval afin de les accompagner dans leurs obligations d'entretien du ruisseau. Nous pourrions également envisager l'aménagement d'un sentier pédestre.

### La fête du Parc à St Benoit

Notre partenariat avec le Parc Naturel Régional prendra une nouvelle forme cette année, puisque le Parc Loire Anjou Touraine organisera sa fête annuelle en septembre à St Benoit la Forêt. Quel plus beau lieu que notre commune pour aborder le thème choisi cette année, la forêt !



## Participation citoyenne, voisins vigilants

Le 19 octobre dernier le protocole de «Participation citoyenne» (c'est le nom officiel pour l'opération Voisins vigilants) a été signé entre le sous-préfet, les représentants de la gendarmerie d'Indre et Loire et les maires de 4 communes : Avoine, Huismes, La Roche-Clermault et St Benoît la Forêt.

Nous allons très prochainement convier les personnes qui se sont faites connaître pour instaurer des liens réguliers avec les forces de l'ordre afin d'améliorer la circulation des informations et la sécurité dans les différents lieux dits et hameaux.

Nous contacterons ces personnes prochainement, pour une rencontre avec les élus et la gendarmerie.

Si de nouvelles personnes souhaitent participer, qu'elles n'hésitent pas à se manifester auprès des conseillers municipaux ou du secrétariat de mairie. Cela n'engage à rien, sauf, à améliorer la tranquillité et la sécurité des tous.



### Projet de centrale photovoltaïque

Nous n'avons pas été sélectionnés lors des différents appels d'offres nationaux depuis plusieurs années. Soit notre projet était trop petit, soit son rendement ne pouvait rivaliser avec des projets du sud de la France, dont l'ensoleillement serait supérieur au nôtre...

Aujourd'hui nous ne sommes plus liés avec l'entreprise IEL qui nous accompagnait jusque-là. Cela nous permet d'envisager un autre type de portage pour notre projet.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte est une vraie opportunité. Cette loi d'août 2015 facilite et encourage les démarches participatives. Aujourd'hui, accompagné par le **Parc Naturel Régional** et par une entreprise d'aide à la maîtrise d'ouvrage, nous pouvons envisager un partenariat avec un collectif citoyen. Nous avons la chance d'avoir une association locale le **collectif Energies Renouvelables Citoyennes en Rabelaisie** (dont plusieurs membres fondateurs habitent Huismes), qui souhaite s'engager avec nous sur ce projet. Cette démarche citoyenne est un élément favorable pour notre dossier.

Nous invitons les personnes intéressées à suivre l'évolution du projet sur notre site internet et également pour les personnes prêtes à s'investir dans cette association, à nous rejoindre en son sein.



## Ouverture prochaine de *Une autre cave*

**Thierry et Mina Truffert**, bénédictins de longue date, ont racheté le commerce du bourg Chez Dina, fermé depuis un an environ, afin d'y créer de nouvelles activités. Leur commerce s'appellera "**Une autre cave**" et sera un lieu de découverte, de dégustation et de vente de produits œnologiques, mais également de distribution de produits locaux. Au travers du site internet de la "**Ruche qui dit oui**" vous pourrez acheter ces produits locaux et venir ensuite les chercher à "**Une autre cave**", le vendredi de 18h00 à 19h30. **L'inauguration est prévue le vendredi 23 février**, avec la première distribution.

Mais Mina et Thierry ont d'autres projets ; dans un second temps, il sera également possible de louer une salle pour différents types d'activité (repas, soirées) et un peu plus tard seront aussi créées des chambres d'hôtes...